

REPUBLIQUE FRANCAISE

Vosges

Arrondissement de
SAINT-DIE-DES-
VOSGES

Commune de
Gérardmer

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le douze juin à dix-huit heures, les Membres du Conseil municipal, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Maire, adressée le 04 juin 2020 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :29

Nombre de conseillers en exercice :29

Présidence : Stessy SPEISSMANN, maire.

Etaient présents :

ANDRE Régis, BADONNEL Hervé, BASSIERE Nadine, BEDEZ Karine, BRESSON Brigitte, BRIOT Marie-Rose, CHWALISZEWSKI Anne, COMINOTTI Caroline, DEFRANOULD Eric, DUVAL Jean-François, FERRY Claude, GOJJARD Laurence, IMBERT Pierre, PERROT Jean Luc, SPEISSMANN Stessy, VINCENT-VIRY Véronique, ÖZTURK Nese

Mandat de procuration : COLNAT Daniel par CHWALISZEWSKI Anne, CROSTA Renée par PERROT Jean Luc, GRAICHE Michel par DEFRANOULD Eric, MULLER Christine par BEDEZ Karine, THOMAS VIRY Nadine par SPEISSMANN Stessy, TISSERANT Jean Paul par IMBERT Pierre, VILLEMIN Anne par COMINOTTI Caroline

Absents : CLAUDEL Antoine, DANNER Michel, HARCHOUCHE Abdelkadir, LALEVEE Stéphanie, TEIXEIRA Michèle

Secrétaire de séance : Madame BEDEZ Karine

Membres présents.....17
Absents ayant donné mandat de procuration..... 7
Absents..... 5
Votants..... 0

Délibération 031 2020

2. Débat des Orientations Budgétaires pour l'exercice 2020.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	0	0	0	0	24

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales pour les Communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à débat et il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

En cette année particulière marquée par la crise sanitaire en pleine période budgétaire habituelle, l'Etat a autorisé le Débat d'Orientations Budgétaires lors de la séance de Conseil Municipal consacrée à l'adoption des budgets primitifs.

Rapport sur les orientations budgétaires 2020

Ce rapport intègre les éléments relatifs au budget général et aux 10 budgets annexes de la Collectivité :

- ✓ immobilier ski Gérardmer
- ✓ gestion ski Gérardmer
- ✓ service des eaux,
- ✓ service de l'assainissement,
- ✓ régie de transport,
- ✓ service de l'activité forestière,
- ✓ service de l'activité de lotisseur,
- ✓ service de l'activité de loueurs de locaux nus à usage industriel,
- ✓ régie du bar – bowling,
- ✓ service extérieur des pompes funèbres.

I. Contexte Général : Situation de la Collectivité

L'exécution budgétaire de 2019 retracée dans le tableau ci-après laisse apparaître globalement un excédent de 4 420 480,98 € en fonctionnement soit une amélioration de 480 315,78 € par rapport à 2018 qui trouve son explication dans différents facteurs :

- ✓ un bon taux de réalisation des recettes budgétaires (proche de 108 % pour le budget général). L'attractivité de GÉRARDMER et les bonnes conditions climatiques de Février et de l'été 2019 en sont à l'origine.
- ✓ une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui se vérifie plus nettement.

RESULTATS 2019			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	GLOBAUX
BUDGETS			
VILLE GENERAL	2 756 620,50	7 209 961,24	9 966 581,74
ANNEXES HORS DSA			
POMPES FUNEBRES	31 271,54	36 698,36	67 969,90
TRANSPORT	768,39	18 874,62	19 643,01
FORET	51 754,83	- 2 680,61	49 074,22
LOUEUR LOCAUX NUS	16 138,62	- 47 576,83	- 31 438,21
LOTISSEUR	23 618,27	- 148 450,13	- 124 831,86
BOWLING	373,11	2 779,13	3 152,24
EAU	214 968,18	151 876,95	366 845,13
ASSAINISSEMENT	13 091,39	87 499,25	100 590,64
			-
SOUS TOTAL HORS SKI	3 108 604,83	7 308 981,98	10 417 586,81
			-
IMMOBILIER SKI GERARDMER	1 283 353,81	- 1 328 588,57	- 45 234,76
GESTION SKI GERARDMER	28 522,34	373 000,00	401 522,34
			-
TOTAL GENERAL	4 420 480,98	6 353 393,41	10 773 874,39
RAPPEL 2018	3 940 165,20	399 976,40	4 340 141,60
VARIATION POSITIVE	480 315,78		

EPARGNE BRUTE - EPARGNE NETTE 2019					
	RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT (1)	EPARGNE BRUTE	ANNUITE	EPARGNE NETTE
BUDGETS					
VILLE GENERAL	16 152 367,42	12 948 102,93	3 204 264,49	1 561 451,54	1 642 812,95
ANNEXES HORS DSA			-		
POMPES FUNEBRES	30 200,99	13 842,80	16 358,19	-	16 358,19
TRANSPORT	112 376,10	89 342,38	23 033,72	10 145,90	12 887,82
FORET	154 297,99	125 882,42	28 415,57	-	28 415,57
LOUEUR LOCAUX NUS	148 893,72	12 081,35	136 812,37	156 286,97	- 19 474,60
LOTISSEUR	-	-	-	-	-
BOWLING	194 682,99	162 478,25	32 204,74	30 287,39	1 917,35
EAU	1 054 452,07	850 533,08	203 918,99	78 692,40	125 226,59
ASSAINISSEMENT	669 128,84	523 208,41	145 920,43	17 301,95	128 618,48
SOUS TOTAL HORS SKI	18 516 400,12	14 725 471,62	3 790 928,50	1 854 166,15	1 936 762,35
Immobilier Ski Gerardmer	2 236 016,40	57 521,63	2 178 494,77	1 573 824,24	604 670,53
Gestion Ski Gerardmer	4 985 378,75	5 002 425,38	- 17 046,63		- 17 046,63
TOTAL GENERAL	25 737 795,27	19 785 418,63	5 952 376,64	3 427 990,39	2 524 386,25

(1) DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DEDUCTION DES TRAVAUX EN REGIE ET DES CHARGES D'INTERETS

II. Orientations budgétaires de la Collectivité

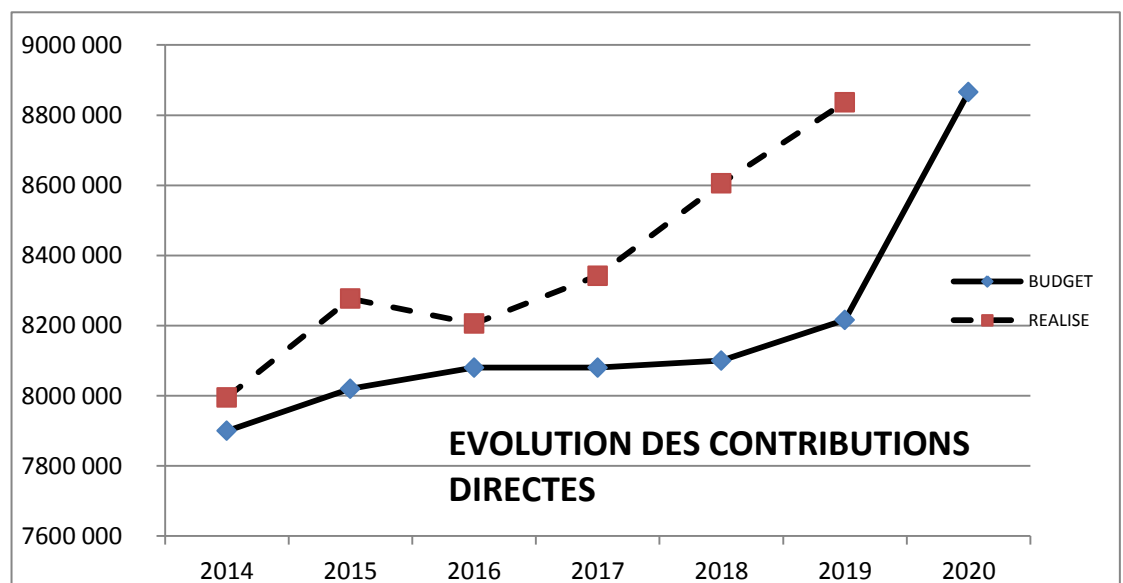
Elles prennent en compte deux événements, l'un météorologique, l'autre relevant de la force majeure.

- ✓ le premier concerne le manque de neige constaté au cours de l'hiver 2019 – 2020, la plus mauvaise saison enregistrée depuis les 12 hivers d'exploitation en régie municipale avec un chiffre d'affaires des remontées mécaniques de 666 312,19 €uros, entraînant un besoin de financement des budgets annexes « Gestion Ski » et « Immobilier Ski » respectivement de 780 000 €uros et 695 000 €uros.
- ✓ la crise sanitaire et économique inédite qui nous touche depuis le 17 Mars dernier avec des conséquences bien perceptibles sur l'économie locale et donc sur les budgets de la Collectivité avec un impact de l'ordre de 600 000 €uros si l'on tient compte d'une part des baisses de recettes et des baisses de dépenses qui vont être détaillées ci-après.

1) **Les recettes de fonctionnement :**

a) La fiscalité

Il s'agit d'observer l'évolution des recettes des contributions directes et des compensations, laquelle résulte de la variation des bases fiscales.



Pour 2020, l'équipe municipale n'envisage pas d'augmenter le taux des quatre taxes locales stable depuis 2009. L'inscription budgétaire des recettes fiscales du fait de la progression des bases est proposée à hauteur de 8 865 500 €uros, décomposés comme suit :

- 8 240 000 €uros de produits des 4 taxes communales,
- 625 500 €uros de compensations fiscales en provenance de l'Etat.

A noter qu'il s'agit là des notifications effectuées fin Mars dernier par l'Administration fiscale.

b) Les concours de l'Etat

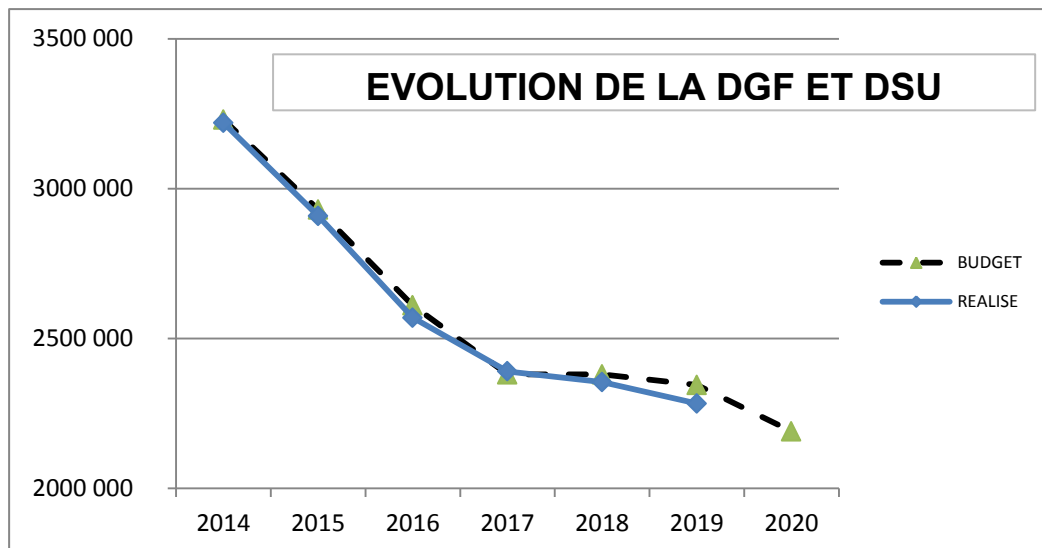
Ils sont constitués de la Dotation Globale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité Urbaine. En 2020, la prévision d'inscription est de 2 190 000 €uros contre 2 282 568 €uros de versement en 2019.

Cette diminution de recettes en provenance de l'Etat est estimée à partir des données issues de la loi de Finances sur la contribution des collectivités territoriales et établissements publics au redressement des finances publiques.

A noter que la DGF perçue par la Commune est en constante diminution. En 2014, elle s'élevait à 3 088 573 euros contre 2 217 169 €uros en 2019 (soit 28 % de baisse).

Par le biais des mécanismes de transfert entre fonds de compensation, la Commune percevait la Dotation Sociale Urbaine depuis 2012. Son montant stable sur les 5 premières années à 130 798 €uros a chuté à 117 718 €uros en 2017 et à 98 099 €uros en 2018, à 65 399 €uros en 2019 pour être supprimée en 2020.

A noter, depuis 2017 la Commune a perçu au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (fonds de solidarité) 142 304 €uros en 2017, 150 154 €uros en 2018 et 142 678 €uros en 2019.



c) Les autres recettes

Il s'agit essentiellement des recettes liées à l'exploitation des services :

- Pour le budget principal, ce sont celles se rapportant aux activités sportives (complexe sportif, union nautique, domaine de ski nordique, ...), aux activités culturelles (médiathèque, ludothèque, ...), aux activités à caractère social ou périscolaire (crèche, halte-garderie, cantine, garderies, ...).

C'est là que la conséquence de la crise sanitaire et économique se fait le plus ressentir avec :

- des activités qui ont été complètement à l'arrêt pendant 8 semaines pour certaines et qui n'ont pas encore repris pour d'autres. La perte de recettes est évaluée à 250 000 €uros.

Il faut également prendre en compte le fait que la piscine et l'espace bien-être ne pourront pas ouvrir en Décembre 2020 comme prévu. Pour la patinoire et le bowling, la réouverture se fera cette année sans pour autant être à ce jour en capacité de donner une date avec certitude. Pour un maximum de précaution, l'inscription de recettes s'est établie sur un trimestre.

- le prélèvement communal sur le produit des jeux du Casino qui est cette année inscrit à hauteur de 500 000 €uros contre 1 000 000 €uros. L'impact est donc conséquent. L'établissement fermé depuis la mi-Mars est rouvert depuis le 2 Juin pour les machines à sous et en respectant un protocole dédié.
- une incidence de la crise sanitaire sur les droits de mutation (- 100 000 €uros, le secteur immobilier ayant été lui aussi à l'arrêt), sur les versements de la CAF (- 140 000 €uros dans la mesure où le nombre d'enfants accueillis en périscolaire et en extrascolaire a fortement baissé) et sur l'exploitation du lac (-60 000 €uros en raison de l'absence d'activités au printemps).
- la volonté des Elus d'accompagner le redémarrage de l'activité économique avec :
 - une exonération de trois mois de loyers pour les locaux communaux à vocation économique,
 - une exonération des droits d'occupation du domaine public en 2020 pour les terrasses et autres installations à vocation commerciales.

- des commandes ou des bons d'achat au bénéfice des professionnels locaux (masques, fête des Mères, cadeau d'entrée en 6^e, maisons fleuries, cantine des enfants et de leur accompagnants).

L'effort de la Commune s'élève à 200 000 €uros.

- Les recettes de vente de coupes de bois sont estimées à 75 000 €uros, niveau bien inférieur aux années précédentes (- 170 000 €uros) en raison de la moindre demande de bois sur pied liée à la prolifération de bois scolytés qui inondent le marché du bois.
- Pour les budgets de l'eau et de l'assainissement, la prévision de recettes est basée sur une consommation d'eau à 600 000 m³ sur l'année, notre niveau habituel en moyenne. Compte-tenu de l'incertitude qui pèse sur ce niveau attendu, les investissements sont calibrés sans recourir à l'emprunt.
- S'agissant du Domaine Skiable Alpin, le niveau de chiffre d'affaires des remontées mécaniques est estimé à 1 250 000 €uros sur l'exercice budgétaire 2020, auquel vient s'ajouter une prévision de 440 000 €uros d'indemnisation d'assurance du fait du manque de neige sur la saison 2019-2020. Les dépenses seront limitées à l'entretien et au renouvellement de matériel.

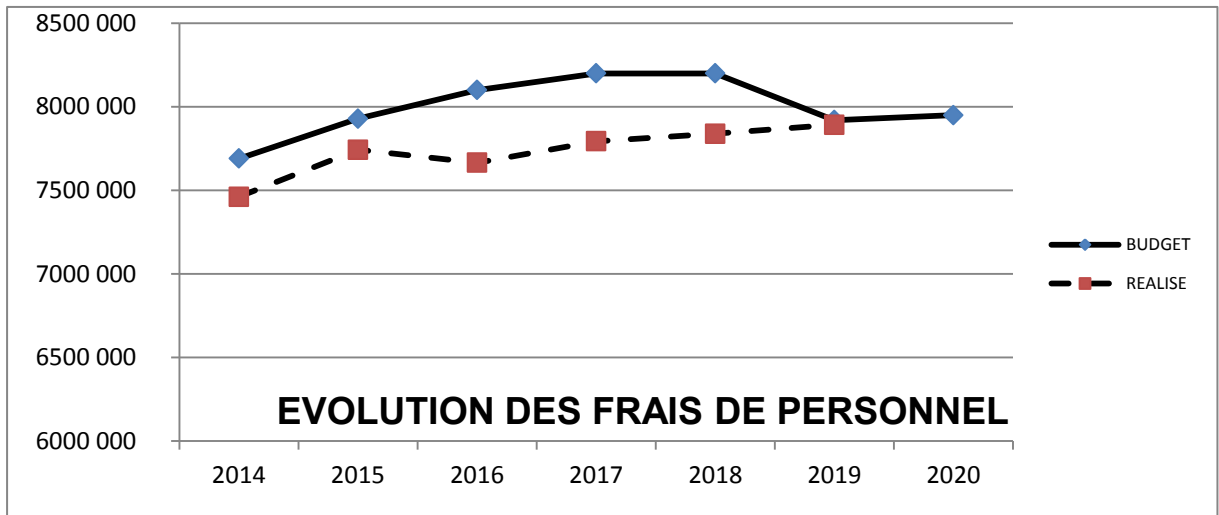
En conclusion sur ce chapitre des recettes locales, la conséquence de la crise sanitaire et économique s'élève à 1 200 000 €uros en moins.

2) **Les dépenses de fonctionnement :**

a) Les dépenses de personnel

- Les charges nettes de personnel pour le budget général (dépenses totales « 8 200 000 €uros » et déduction des remboursements constatés en atténuation de charges « 250 000 €uros ») sont proposées à hauteur de 7 950 000 €uros, c'est-à-dire stables par rapport à 2019.

A noter que sur la période de Mars à Juin, la Commune n'a pas eu recours aux heures supplémentaires, a eu moins recours aux intervenants vacataires entraînant une réduction de dépenses de l'ordre de 150 000 €uros.



- Les charges de personnel sur les budgets de l'eau et de l'assainissement sont proposées respectivement à hauteur de 227 000 € et 224 000 €, niveau équivalent à celui de 2019.
- Pour le budget du bowling et en prévision d'une activité exploitée sur un trimestre, l'estimation des charges nettes de personnel s'élève à 36 100 €.
- L'inscription des charges de personnel sur la régie de ski est basée à 1 120 000 €, en lien avec le niveau de chiffre d'affaires attendu, en sachant que 45 000 € seront récupérés au titre du chômage partiel.

b) Les subventions

Ces dépenses concernent le budget général et se rapportent aux subventions versées aux associations, aux budgets annexes et au CCAS.

Le niveau d'intervention du budget général en faveur du bowling, de la régie de transports, de l'activité de loueur de locaux nus, du CCAS et des budgets Domaine Skiable Alpin se situerait à 1 198 700 €, avec le détail suivant :

◆ transport :	93 400
◆ loueur de locaux nus	121 750
◆ bowling	42 550
◆ gestion ski	780 000
◆ immobilier ski	695 000
◆ CCAS	266 000

Il est proposé de poursuivre l'accompagnement financier à destination des associations gérômoises, véritables moteurs dans les domaines de l'apprentissage, du lien social, de l'animation et de la notoriété de Gérardmer. Le crédit dédié se situerait aux alentours de 700 000 €.

Bien évidemment, les prévisions de dépenses sont en deçà (environ 100 000 €uros de moins) par rapport à celles de 2019 dans la mesure où de nombreuses manifestations d'associations ont été annulées. L'accompagnement habituel de la MCL en tient compte également, structure associative éligible au chômage partiel, dispositif qui vient alléger les charges de personnel.

La contribution communale au financement du contingent incendie est annoncée à 342 000 €uros en 2020 contre 339 000 €uros inscrits en 2019.

c) Les autres dépenses de fonctionnement

Nous nous attacherons à présenter les charges de gestion courante inscrites au Chapitre 011 de nos différents budgets.

CHARGES DE GESTION COURANTES CHAPITRE 011			
	PREVISION BP 2020	BP 2019	VARIATION
BUDGETS			
VILLE GENERAL	2 917 555	3 277 787	- 360 232
ANNEXES HORS DSA			
POMPES FUNEBRES	7 350	7 350	-
TRANSPORT	17 900	20 300	- 2 400
FORET	69 500	86 500	- 17 000
LOUEUR LOCAUX NUS	15 500	28 500	- 13 000
LOTISSEUR	10 000	10 000	-
BOWLING	31 400	45 562	- 14 162
EAU	313 050	300 750	12 300
ASSAINISSEMENT	39 100	39 550	- 450
SOUS TOTAL HORS SKI	3 421 355	3 816 299	- 394 944
IMMOBILIER SKI GERARDMER	92 500	104 500	- 12 000
GESTION SKI GERARDMER	1 893 049	3 662 669	- 1 769 619
TOTAL GENERAL	5 406 904	7 583 468	- 2 176 563

Là encore, l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire a été faite. Elle se situe aux environs de 200 000 €uros :

- sur les postes énergie, combustibles, carburants en raison de la fermeture de nombreuses structures communales, de la moindre sollicitation des véhicules et de la baisse tarifaire,
- sur le poste Fêtes et Cérémonies avec l'annulation des festivités estivales

- et dans une moindre mesure sur les postes budgétaires de transport et de formation.

Au-delà d'une maîtrise confirmée des dépenses de fonctionnement, la prévision tient compte également de la baisse des dépenses de viabilité hivernale sur le premier trimestre 2020 liée au très faible enneigement et à l'absence de froid.

Globalement sur les dépenses de fonctionnement, la crise sanitaire entraîne une baisse de 600 000 €uros.

III. Les investissements

Il est proposé de fixer à 27 Millions le niveau des investissements tant sur le budget général que sur les budgets annexes.

L'essentiel de l'inscription est consacré aux travaux de restructuration et d'extension du Centre aquatique et de bien-être pour lesquels toutes les dépenses sont inscrites (maîtrise d'œuvre, travaux, aménagements extérieurs) soit 13 000 000 €uros en sachant qu'en raison de la crise sanitaire le budget 2021 en supportera une partie, raisonnablement estimée à 20 %.

Notons également l'inscription des recettes de 3 000 000 €uros liées à ce projet qui correspond au remboursement de TVA et de 2 400 000 €uros au titre des subventions.

Outre les travaux du Centre aquatique et de bien-être, voici quelques exemples d'investissements proposés cette année :

- ✓ la finition de l'aménagement du parc du Trexeau,
- ✓ la réfection de la rue du Calvaire,
- ✓ l'aménagement de la Place du 8 Mai,
- ✓ la finition des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement rue de la République et section Lycée – Jamagne
- ✓ et bien entendu les dotations annuelles pour l'amélioration de la voirie, des bâtiments communaux ainsi que pour l'équipement des services communaux et des écoles, la poursuite de l'aide à l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes et du programme Habiter Mieux.

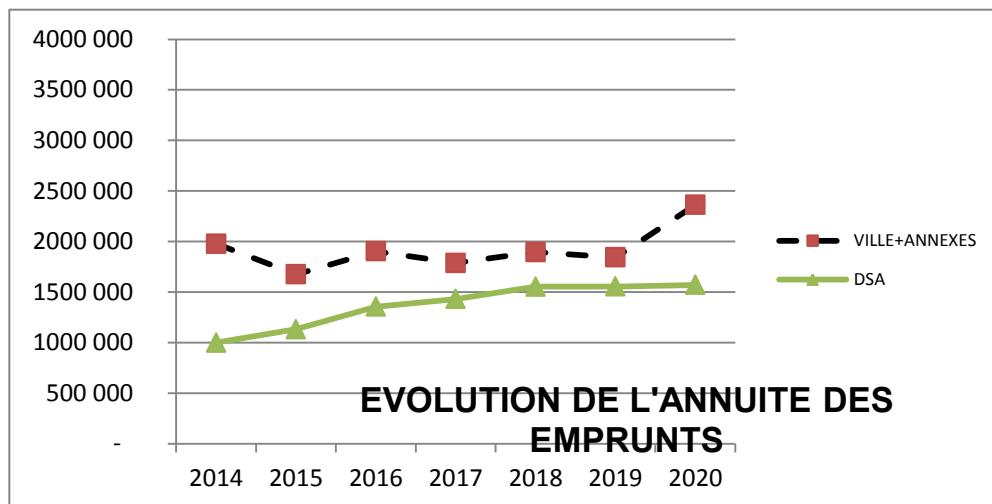
Comme indiqué pour le Domaine Skiable Alpin, les crédits budgétaires 2020 concerneront l'entretien et le renouvellement de matériel.

IV. L'annuité des emprunts

En 2020, le niveau de l'annuité des emprunts de la Commune, hors domaine skiable alpin s'élèvera à 2 363 251 €uros.

L'annuité pour le domaine skiable alpin en lien avec les investissements réalisés en matière de sécurisation et modernisation du domaine s'élèvera à 1 571 714 €uros.

Le niveau de réalisation des dépenses du Centre aquatique et de bien-être devrait permettre de ne pas recourir à l'emprunt d'équilibre inscrit à hauteur de 3,7 Millions d'€uros sauf si les conditions du marché financier devaient évoluer très favorablement dans les semaines à venir.



Au 31 Décembre 2020, l'encours de la dette s'établirait à :

- ✓ 24 500 141 €uros pour le Budget Général (25 887 118 €uros au 31 Décembre 2019)
- ✓ 2 334 922 €uros pour les Budgets Annexes hors Domaine Skiable (2 443 315 €uros au 31 Décembre 2019).

Soit un encours pour les Budgets hors Domaine Skiable de 26 735 063 €uros (28 330 433 €uros en 2019) et 17 443 422 €uros pour le Budget Domaine Skiable 18 431 507 €uros en 2019).

En conclusion, les orientations budgétaires telles que proposées pour 2020 permettent de répondre aux objectifs fixés par l'équipe municipale :

- ✓ la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement,
- ✓ le maintien du taux communal des 4 taxes locales (inchangées depuis 2009), ainsi que du tarif communal du m³ d'eau et d'assainissement, (stable depuis respectivement 1991 et 1998),
- ✓ la mise en œuvre d'un programme d'investissement au service des Gérômois et de l'attractivité de la Commune,
- ✓ l'équilibre raisonnable entre ce niveau d'investissements et les capacités financières et d'endettement de la Collectivité.
- ✓ le maintien des services à la population et la poursuite du soutien à l'économie locale.

Et de faire face aux aléas liés d'une part au manque d'enneigement sur la saison 2019 – 2020 et d'autre part aux conséquences de la crise sanitaire et économique actuelle.

Il n'a pas été tenu compte des potentielles aides de l'Etat en direction des collectivités locales car non encore connues dans leurs modalités. Elles concerneraient une clause de sauvegarde sur les recettes communales et un soutien à l'investissement au service de la relance économique.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir débattu,

PREND acte des orientations budgétaires pour l'Exercice 2020 telles que proposées.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Affiché le 15 juin 2020
Le maire,

Stessy SPEISSMANN.



Stessy SPEISSMANN

Stessy SPEISSMANN
2020.06.16 12:18:04 +0200
Ref:20200616_100202_1-1-O
Signature numérique
Monsieur le Maire